



# COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 21 juillet 2015

Ouverture de la séance à 19 heures 30

## Lecture des délibérations du dernier conseil municipal

**Absents excusés** : Jean IWASINTA (procuration à Daniel GRANJON), Roger GUISSSET (procuration à Thierry COURQUET), Philippe FICHET (procuration à Françoise SCHNEUWLY) et Eric CORNEILLE (procuration à Louis DEROIN)

**Absent non excusé** :

**Secrétaire de séance** : Thierry COURQUET

## 1° **FINANCES** :

- **Taux des communes de PMA et positionnement de MATHAY** : le Maire a tenu à présenter aux membres du conseil municipal le tableau des taux des 3 taxes locales et le positionnement de MATHAY par rapport aux autres communes.



Adobe Acrobat  
Document

- **Situation financière de la Commune** : le Maire fait remarquer aux membres du conseil municipal que la ligne de trésorerie mise en place n'a pas servi et que la trésorerie aujourd'hui disponible est conséquente. Il fait remarquer toutefois que l'analyse des services fiscaux relève une marge d'autofinancement anormale : cette marge étant la résultante (charges de fonctionnement + remboursement de la dette) / produits de fonctionnement.

Il précise toutefois qu'il ne partage pas cette analyse en s'appuyant sur les articles du code général des collectivités territoriales, et en particulier sur l'article L1612-4 qui précise que :

*« Le budget de la collectivité territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice ».*

Or tous les budgets votés à ce jour respectent ces règles d'équilibre ! La réunion tripartite (Services de l'Etat, Perception et mairie) en Sous-Préfecture le 7 août prochain devrait permettre de régler ce point de litige !

- **Renégociation des emprunts avec la Banque Populaire :** les 4 prêts consentis à la Commune par la Banque Populaire vont faire l'objet d'une renégociation, acceptée par les membres du conseil municipal. Cette renégociation fait apparaître un gain de 39 344.47 € sur la durée totale des emprunts et de 4 500 € par an sur leur annuité globale, avec une dégressivité à échéance de chacun des emprunts.
- **Renouvellement du camion de déneigement :** pour l'hiver 2014/2015, la location d'un camion de déneigement avait coûté à la commune 14 000 € pour 4 mois. Une étude de sous-traitance fait apparaître un coût de 1 680 € TTC par rotation pour une opération de déneigement + salage : soit pour une dizaine de rotations hivernales près de 17 000 € de dépenses ! Les membres du conseil municipal ont donc décidé d'acheter un nouveau camion dont l'achat estimé à 140 000 €, sera couvert pour partie sur fonds libres, et pour la différence par emprunt si nécessaire. Ce nouveau camion ou porte-outils devra permettre à la fois :
  - Le déneigement avec une lame de déneigement (existante à remonter)
  - Le salage avec une saleuse silo (existante à remonter)
  - L'accompagnement de tous les travaux des services techniques, avec un plateau tri benne + ridelles, bas.
- **Tarifs salle polyvalente 2016 :** ils restent inchangés, identiques à ceux de 2015

## 2° TRAVAUX NEUFS :

- **Vente de terrain au Docteur MACHEREL :** après de nombreux échanges, le Docteur MACHEREL a décidé de s'installer sur la commune pour remplacer le Docteur MOUHOT. Pour faciliter son installation, la municipalité a décidé de lui céder 834 m<sup>2</sup>, pris sur la place de la Mairie dans son angle sud-ouest pour qu'il bénéficie du parking. Cette vente se fera à un prix préférentiel de 3 000 € / are : effort consenti pour conserver à MATHAY un médecin ! Cette implantation demandera par ailleurs le déplacement de l'aire de jeux dans la partie nord-est de la place de la Mairie.
- **Plateaux rue Saint Paul:** c'est l'entreprise COLAS qui réalisera la mise en place de deux plateaux, pour un montant de 11 646 € TTC.
- **Elagage rue de Valentigney :** dans le cadre de la mise en place d'une antenne 4G par Orange dans le secteur de la Prusse, et son alimentation en aérien par la fibre, cet opérateur a demandé par courriers aux riverains des rue de Valentigney et de la Prusse, de procéder à l'élagage des buissons et arbres touchant la ligne PTT : courriers restés sans réponse. Pour ne pas retarder l'opération prévue par Orange, la municipalité a donc décidé de faire réaliser cette opération par l'entreprise FANTINI et de répercuter la dépense (5 000 €) sur chaque propriétaire concerné au prorata du linéaire qui le concerne.

### 3° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE

- **Accueil petite enfance : retour des démarches**

- **Enquête de besoins de mode d'accueil collectif pour les 0 – 4 ans.**

Faisant suite aux résultats de l'enquête de besoins et à son complément, des démarches d'exploration ont été entreprises auprès des élus de Pont de Roide et de l'Isle sur le Doubs, qui proposent un accueil collectif, respectivement 14 et 10 enfants, sous forme de gestion communale pour la première, ou de délégation pour la seconde. Les membres de la commission qui ont visité la micro-crèche de l'Isle sur le Doubs, ont trouvé que les locaux étaient loin d'être adaptés aux besoins.

Il ressort de ces visites que chaque structure rappelle que l'accueil collectif est très demandé, et qu'il est opportun d'utiliser un local existant, et que le coût annuel de fonctionnement de ce service est de 60 000€ par an (moins CEJ : Contrat Enfance Jeunesse)

- **Autres pistes : Optimiser** l'offre d'accueil individuel. Voir les besoins pour favoriser l'accès au poste d'assistante maternelle, et la possibilité de création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM).

Lors de la séance, il est suggéré de se rapprocher du relais assistantes maternelles (RAM de Pont de Roide) pour travailler au projet de création d'une MAM. Une enquête auprès des assistantes maternelles de la commune pour connaître leurs besoins, et les éventuels freins à l'usage des services du RAM reste à réaliser.

Ouverture du périscolaire aux petites sections uniquement en période scolaire ? Après étude sur site, et pour approfondir cette piste, le Docteur LAB (médecin de PMI) s'est déplacé à MATHAY, pour donner ses conseils et avis. Il en résulte :

- La nécessité d'avoir un animateur dédié à l'accueil des « petits », titulaire d'un CAP petite enfance ou d'un BAFA. L'animateur se charge des trajets école-périscolaire, de l'accompagnement pendant le repas (coupe les aliments, motive, aide...) qui dure le temps nécessaire, avec débordement possible sur le 2<sup>ème</sup> service, avant de les emmener dans un endroit calme et adapté.
- L'adaptation des locaux de l'extension (Salle informatique ou salle bibliothèque), avec aménagement des espaces différenciés, y compris un espace calme avec « fauteuils » pour se reposer.
- Quelques travaux d'adaptation à prévoir dans l'escalier et la salle.
- Des achats de matériels adaptés aux petits.

Dans cette démarche, il est indispensable de ne pas venir « concurrencer » les assistantes maternelles qui, par choix, accueillent uniquement des enfants en horaires périscolaires. D'où l'importance du tableau pré cité. L'ouverture du périscolaire est une offre complémentaire, suite au retour des parents.

Pour un accueil de qualité, un maximum 10 élèves de petite section seraient admis, soit globalement 30 élèves de maternelle.

Une ouverture pourrait être ainsi envisagée, en septembre 2016 avec une communication sur le projet à partir de janvier 2016 (Mathay Infos, Conseil Municipal...)

- **Bilan sur l'année scolaire 2014/2015**

- **Pour les Primaires :**

- Fermeture de la 6<sup>e</sup> classe par l'Académie, en effet nous avons à la rentrée 134 élèves en primaire.
- 35 CM2 partent au collège et seulement 27 arrivent de plus nous avons quelques départs de l'école soit 126 enfants à la rentrée 2015.
- Répartition des classes
  - CP : 26 élèves
  - CE1 : 27 élèves
  - CE2 : 18 + 6 CE1
  - CM1 : 18 + 6 CE2
  - CM2 : 19 + 6 CM1
- Les CM1/ CM2 sont donc partis en voyage scolaire à PARIS, 3 jours , avec le TGV et ont visité le Louvre, la Tour Eiffel et Versailles entre autre les autres classes sont parties au dinozoo. Diverses interventions ont eu lieu dans l'année, sécurité routière, permis piétons, permis internet, 3 sorties cinéma ...Pour la rentrée, la pratique de la natation se fera à la Citédo, suite à l'avenir incertain de la piscine de Valentigney au moment des inscriptions.
- Suite à une demande de l'Education Nationale d'informatiser nos classes, nous sommes en train d'étudier l'installation de Vidéo Projecteur Interactif à l'école primaire pour la rentrée 2016.
- Nous avons équipé la classe de CP d'un nouveau meuble, acheté du matériel de sport et quelques équipements demandé par l'école.

- **Pour la Maternelle**

- Effectif à la rentrée :
  - PS : 18 élèves
  - MS : 25 élèves
  - GS : 27 élèves
- Les enfants sont allés en voyage scolaire à la Citadelle pour les et GS et à la ferme du Barbois pour les PS. Ils ont fait de la course d'orientation et de la randonnée grâce aux journées USEP...

**4° FORETS / Affouage 2014-2015** : les derniers « points durs » ont trouvé solutions.

**5° ANIMATION CULTURE :**

- **Préparation de l'expo peinture** : les 19 et 20 septembre
- **Outillage stéphanois** : le 6 décembre place de la Mairie

- **Mardis d'accueil:** rendez-vous en mairie les 28 juillet et 18 août, à 20h

« **Laissez-vous conter Mathay** »

Les amours tragiques d'un seigneur,  
La découverte fortuite d'une borne routière antique,  
Les légendes de la dame blanche,  
Le brillant parcours de Charles-Adrien Messagier, châtelain du village à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

- **Anniversaires des 80 ans :** remerciements de Madame TREHANT Yvonne et Monsieur GUIDOLIN Louis
- **Marché du soir :** une première réussie, tant pour les organisateurs, PMA et le comité des fêtes de Mathay, que pour les producteurs locaux présents.

**6° ETAT :**

- Réforme des rythmes scolaires : la pérennisation du soutien financier est confirmée, mais doit faire l'objet d'une nouvelle demande par la commune.
- Préfinancement du FCTVA : un dispositif de préfinancement à taux zéro des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) par la caisse des Dépôts et Consignation. Ce dispositif va permettre au commune de contracter un emprunt à taux zéro, en année n, équivalent au FCTVA de leurs opérations d'investissement prévue au cours de cette même année : Emprunt qui sera remboursé en année n+1 après encaissement du FCTVA.

**7° PMA / Transports:** Encore un peu d'attente, mais ça vient !



Adobe Acrobat  
Document

**8° INFORMATIONS DIVERSES**

- **Loi NOTRe :** la réponse du sénateur BOURQUIN à nos interrogations



Adobe Acrobat  
Document

- **Insee :** encore une enquête



Adobe Acrobat  
Document

- Journée d'action de L'AMF en réponse aux baisses des dotations de l'ETAT :



Adobe Acrobat  
Document

- Permanence de vos Elus en août :



Adobe Acrobat  
Document